



Coordination Syndicale Départementale CGT
3 rue de l'école maternelle, salle associative C
50410 PERCY EN NORMANDIE
☎ 07.71.79.55.74 📧 : csd50cgt@gmail.com

Monsieur le Préfet de la Manche

Objet : Préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025, de 0h à 24h couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs mois, le gouvernement persiste dans une politique d'austérité profondément injuste, dont les conséquences frappent de plein fouet le monde du travail, les retraité·es, la jeunesse et l'ensemble des usager·es des services publics.

À l'échelle nationale comme dans notre département, les agent·es expriment massivement leur refus de ces choix politiques qui aggravent les inégalités sociales, dégradent les conditions de travail et affaiblissent les services publics.

Après la contre-réforme des retraites, le gel prolongé de la valeur du point d'indice, l'augmentation du coût des soins par le doublement des franchises médicales, la baisse de rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire — ajoutée au jour de carence —, le gouvernement, par la voix du Premier ministre annonce vouloir poursuivre cette course aux économies sur le dos des travailleurs-euses.

Nous ne l'acceptons pas : **les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire !**

Dans la Manche, comme partout ailleurs, les agent·es territoriaux subissent :

- une perte constante de pouvoir d'achat ;
- la diminution des effectifs et la suppression de postes ;
- la contractualisation croissante au détriment du statut ;
- la dégradation des conditions de travail et des missions ;
- la perte d'attractivité des métiers du service public départemental.

Face à cette situation, les agent·es titulaires, stagiaires, contractuel·les, par la voix de la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Manche, portent les revendications suivantes :

- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;

- Le maintien de la rémunération à 100 % durant un congé maladie ordinaire et la suppression du jour de carence ;
- La revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et son passage à 6 € ;
- La revalorisation des salaires, des pensions et des régimes indemnitaires ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'arrêt de tout projet de casse ou de privatisation des services publics ;
- Le déblocage des avancements de grade et des promotions internes dès lors que les conditions sont remplies ;
- La titularisation de toutes les agent·es contractuel·es remplissant les conditions.

Et plus particulièrement pour le département de la Manche

- Le renforcement des effectifs dans les services publics territoriaux et des moyens nécessaires à l'exécution des missions ;
- L'arrêt du recours systématique à la contractualisation pour pourvoir des missions permanentes ;
- La prise en compte réelle des risques psychosociaux et l'amélioration des conditions de travail ;
- Le respect des règles relatives aux entretiens professionnels ;
- L'amélioration des dispositifs d'action sociale, notamment en matière de restauration et de protection sociale complémentaire.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Manche dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie pour la journée du mardi 2 décembre 2025, de 0h à 24h.

Nos organisations syndicales restent pleinement disponibles pour l'ouverture de négociations sur l'ensemble des revendications portées.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations syndicales.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 24 novembre 2025,

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT

Véronique LEPOTIER

Coordination Syndicale Départementale
CGT de la Manche
 3 rue de l'école maternelle
 Maison associative. salle C
 50410 Percy en Normandie